

Commune de Daverdisse

Compte rendu de la réunion de CLDR du 19/02/2024

Réf. : daverdisse\06- cldr\2024\20240219 ra\daverdisse 20240219 pv cldr ra.docx

Participants et excusés

- › CLDR : 9 participants et 5 excusés (voir liste ci-dessous)
- › FRW : Mme Sophie Orban et Mme Juliette Maquet, agents de développement

Ordre du jour

- › Approbation du compte rendu de la réunion du 21/11/2023
- › Rapport annuel en développement rural :
 - Etat d'avancement des projets du PCDR
 - Suivi des projets subsidiés en développement rural
 - Les initiatives nouvelles
 - Programmation triennale des futures conventions à solliciter en développement rural
 - Rapport de la CLDR
- › Les activités de la CLDR en 2024
- › Divers

∞ ∞

Le premier échevin accueille les participants ; il explique l'ordre du jour et l'objectif de la réunion.

Approbation du compte rendu de la réunion du 21/11/2023

⇒ La CLDR approuve le compte rendu de réunion, sans remarque.

Rapport annuel en développement rural

Pour rappel, les Communes bénéficiant de conventions en Développement rural ont l'obligation de dresser annuellement un rapport sur l'état d'avancement de leur opération de développement rural.

Etat d'avancement des projets du PCDR

Pour la présentation, les projets réalisés et en cours ont été classés selon les objectifs du PCDR.

1- Conforter la richesse naturelle du territoire

En cours

M 3.03 – Assainissement collectif des eaux usées	<ul style="list-style-type: none">- Entretien et curage préventif du réseau d'égouttage (rues de Gerhenne, Vonêche, Nouvelle).- Réhabilitation de l'égouttage par chemisage (Monseufoy).- Endoscopie allée des Marronniers (en lien avec le projet de cœur de Daverdisse).
--	--

Action continue

I 2.03 – Amélioration de la gestion des déchets	<ul style="list-style-type: none">- Nouveau contrat de collecte des déchets en porte à porte, modification de la fréquence des passages (1 fois tous les 15 jours sauf en été).- Plan d'actions local pour la réduction des déchets :<ul style="list-style-type: none">o Lutte contre le gaspillage alimentaireo Stop publicitéo Diminution des déchets organiqueso Utilisation de gobelets réutilisableso Kit d'accueil prévention pour les nouveaux habitants
I 3.03 – Promotion de la réutilisation de l'eau de pluie	Obligation d'avoir une citerne d'eau de pluie dans les permis d'urbanisme. D'application dans tout projet communal (maison des associations, hall communal, ...).
M 2.03 – Mise en place d'actions en faveur de la biodiversité	<ul style="list-style-type: none">- Plantations de +/- 10 km de haies en collaboration avec le parc naturel.- Animations pour les écoles, formation Adalia « Insectes en hiver » pour les 3 classes maternelles.- BiodiverCité 2021 (reconquête du bocage) ; 2022 (restauration d'une zone humide et création de mares à Haut-Fays) ; 2023 (restauration d'un étang sur kaolin et diversification des habitats). En prévision pour 2024 : restauration d'un étang et d'un verger ancien près de l'ancien site de Sainte Agathe à Haut-Fays- Organisation de la semaine de l'arbre – distribution de plants.

2- Renforcer la qualité du cadre de vie

Réalisé

M 1.02 – Finalisation de la voie lente vers Bièvre	Inauguré.
I 1.01 – Entretien et valorisation du petit patrimoine	Divers travaux de restauration réalisés (retable de Daverdisse).
M 2.05 – Mise en valeur du pont de l'Ermitage – Gembes	Reconstruction par les ouvriers communaux.
M 2.07 – Réalisation d'aménagements de sécurité routière	Aménagement de chicanes. Plans PIC et PIMACI – rue de Burnaifontaine et Ancien Chemin de Wellin.
M 3.08 – Création du vélo-route transfrontalier	Inauguré.

En cours

M 2.01 – Aménagement du cœur de village – Porcheresse	La prochaine étape est la constitution du « dossier projet » qui reprend notamment le permis d'urbanisme et le cahier des charges. Une réunion avec les impétrants est prévue prochainement. Ce dossier doit ensuite passer chez la Ministre pour approbation de la convention-réalisation, avant de lancer le marché pour les travaux.
---	--

M 2.02 – Aménagement du cœur de village – Daverdisse	Appel à projets « cœur de village » : - Allée des Marronniers à Daverdisse : Réparation du muret du parvis de l'église et de la route, taille des deux tilleuls devant l'église. En attente des offres. - Aménagement d'une rampe PMR à l'église de Gembes.
M 3.04 – Préservation et valorisation des rys d'abissage	Panneaux explicatifs placés à Gembes.
M 3.13 – Aménagement de points de vue et valorisation du paysage	Installation de bancs-transats et cadres d'observation à Sodumont et aux Rives.

Action continue

M 2.10 – Aménagement d'excédents de voirie	Prairie fleurie à la sortie de Porcheresse.
--	---

3- Encourager la gestion responsable des ressources naturelles

Action continue

M 3.01 – Développement de projets énergétiques durables	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un monitoring énergétique des bâtiments communaux. - Installation de panneaux photovoltaïques à l'école de Haut-Fays et à la maison communale. - Réception provisoire des bornes de recharge électrique. - Décision de maintenir l'extinction nocturne de l'éclairage public. - Modernisation de 10% du parc d'éclairage public.
I 1.03 – Information et communication sur la gestion durable de la forêt	<ul style="list-style-type: none"> - Formation à la sylviculture mélangée à couvert continu pour le service ouvrier et les élus. - Présentation et information publique sur le Plan d'aménagement forestier

4- Soutenir l'activité économique du territoire

Réalisé

I 3.01 – Amélioration des outils de télécommunication	En 2023, VOO a répondu à un appel à projets pour le déploiement d'une connectivité internet à très haut débit
---	---

Action continue

M 3.02 – Développement d'une filière bois	<ul style="list-style-type: none"> - Participation au parc à grumes de la Région wallonne. - Vente de bois groupée (direction Neufchâteau). - Vente de gré à gré « bois feuillus » réservée aux scieurs locaux.
I 2.01 – Valorisation des circuits courts	GAC de Porcheresse
I 2.02 – Soutien aux activités économiques et indépendantes	<ul style="list-style-type: none"> - Prime communale pour la relance ou la reprise d'un commerce. - Participation à la zone pluricommunale à Galaxia (près de l'Euro Space Center), à Wellin au parc d'activités Haute Lesse et à Tellin (entreprises forestières).

5- Favoriser les rencontres et échanges entre habitants

Réalisé

M 1.01 – Aménagement d'une maison de village et de ses abords – Gembes	Inaugurée. Le comité grandit, ainsi que le nombre d'activités proposées. Locations environ 2 week-ends sur 3.
M 3.05 – Transformation du site du local de ski en espace de convivialité – Haut-Fays	Plantations réalisées.

En cours

M 1.03 – Aménagement du site de l'ancien presbytère en maison des associations – Haut-Fays	Travaux en cours – cf. la vidéo montrée en séance
M 3.06 – Rénovation de la salle Saint-Remacle en maison rurale – Haut-Fays	En attente de la signature de la convention-faisabilité : report de la session de septembre 2023 à celle de février 2024.

Action continue

I 2.05 – Création et développement de nouvelles activités villageoises	<ul style="list-style-type: none"> - Réorganisation des plaines communales, adaptation au calendrier scolaire. - Création d'un terrain de pétanque pour les plaines communales derrière l'école de Haut-Fays. - Création d'un terrain multisports à Haut-Fays : en cours - Nouveau contrat programme 2025-2029 de la Maison de la Culture Famenne Ardenne. - Approbation du nouveau règlement provincial pour l'accueil des mouvements de jeunesse. - Obligation de créer 1,6 places de parking par chambre et sur domaine privé pour les gîtes.
--	--

6- Favoriser la croissance démographique et renforcer le niveau de services

Réalisé

M 2.06 – Réaffectation de l'ancienne école des garçons – Haut-Fays	Projet réalisé.
--	-----------------

En cours

M 3.10 – Création de parcelles communales bâtissables	Achat de près de 2 ha de terrains à Ardenne-et-Lesse à Haut-Fays.
---	---

Action continue

I 3.02 – Information sur les aides au logement	Inventaire des immeubles inoccupés.
--	-------------------------------------

Programmation triennale des futures conventions à solliciter en DR

La programmation établie l'an passé était :

+1 an	M 3.06	Rénovation de la salle Saint-Remacle en maison rurale à Haut-Fays
+2 ans	M 2.09	Rénovation patrimoniale du site du lavoir aux Scottons
+ 3 ans	Addendum	Entretien et valoriser le site de la pompe à eau à Porcheresse : nettoyage du canal, le remettre sous eau, repeindre la pompe à eau,...

Après avoir consulté les projets en attente au PCDR, les membres de la CLDR décident à l'unanimité de conserver cette programmation triennale. Elle permet d'alterner les types de projets et de varier les coûts. Le projet de la pompe à eau devra être précisé ultérieurement.

Rapport de la Commission Locale de Développement Rural

Comme repris dans le décret relatif au développement rural, il faut tenir 4 réunions de CLDR par an. Pour 2023, la CLDR a été réunie à 4 reprises :

- › **13 février 2023**
Rapport annuel
Avancées des projets BiodiverCité
- › **10 mai 2023**
Demande de convention « maison rurale à Haut-Fays »
- › **15 septembre 2023**
Inauguration de la maison de village de Gembes
- › **21 novembre 2023**
Suivi des projets DR
Présentation du nouveau plan d'aménagement forestier

Les activités de la CLDR en 2024

Vu la nécessité d'organiser 4 réunions sur l'année, les membres de la CLDR se penchent sur les activités potentielles pour 2024. Ils conviennent du programme suivant :

- Créer des circuits thématiques en lien avec le travail réalisé sur le petit patrimoine.
Associer le SI à la réflexion.
Timing : 1^e semestre.
- Faire une visite de terrain pour préparer la convention du lavoir des Scottons. Il pourrait être intéressant de profiter de cette visite pour se rendre sur le site de la maison des associations, à Haut-Fays.
- Mettre en évidence l'emplacement (ancienne cabane des chasseurs à Daverdisse) qui hébergeait les aviateurs du réseau Comète, en y intégrant une stèle ou une dalle et des panneaux explicatifs.
Travailler avec le groupement 14-18.

Divers

Période de prudence électorale (élections communales d'octobre 2024)

En dehors des réunions de la CLDR, aucune réunion publique en lien avec le PCDR ne pourra être organisée entre le 1^e juin et l'installation du nouveau Conseil communal.

Juliette Maquet & Sophie Orban
Agents de développement

Fondation Rurale de Wallonie
Equipe Semois-Ardenne

Rue de France, 19A – 6730 TINTIGNY | +32 (0)63 44 02 02
semois@frw.be | www.frw.be | www.facebook.com/FRW.SemoisArdenne

Participants à la réunion de CLDR du 19/02/2024

Présents

Civilité	Nom	Prénom	Localité
M.	Bosseaux	Michel	Haut-Fays
M.	Collin	Lucien	Porcheresse
M.	Grofil	Firmin	Porcheresse
M.	Incoul	Roland	Porcheresse
M.	Jacquet	Johan	Porcheresse
Mme	Leyder	Mylène	Haut-Fays
M.	Merny	André	Gembes
Mme	Poncin	Patricia	Gembes
M.	Vincent	Jean-Claude	Haut-Fays

Excusés

Civilité	Nom	Prénom	Localité
Mme	Cornet	Maryse	Haut-Fays
M.	Léonard	Emmanuel	Daverdisse
M.	Léonet	Maxime	Haut-Fays
M.	Léonet	Nicolas	Haut-Fays
M.	Verbeek	Pierre	Daverdisse